PROCLAMATION

Par Joseph Walker,

GOUVERNEUR DE L'ETAT DE LA LOUISIANE.

ATTENDU que la loi ordonne d'élire, le premier lundi de novembre prochain, huit représentans de la Louisiane qui devront servir pendant deux années au trente unième Congrès des Etats-Unis, savoir:

Un représentant pour le premier district congressionnel, qui se compose des paroisses de Plaquemines, de St-Bernard, du faubourg Tremé, de la Première et de la Troisième Municipalité de la ville de la Nouvelle-Orléans.

Un représentant pour le second district congressionnel, qui se compose de la Seconde Municipalité de la ville de la Nouvelle-Orléans, de cette partie de la paroisse d'Orléans qui est située sur la rive droite du fleuve Mississippi et des paroisses de Jefferson, St-Charles, St-Jean-Baptiste, St-Jacques, Ascension, Assomption, Lafourche Intérieure et Terrebonne.

Un représentant pour le troisième district congressionnel, qui se compose des paroisses d'Avoyelles, Catahoula, Franklin, Carroll, Madison, Tensas, Concordia, Ouachita, Washington, Ste-Hélène, Livingston, St-Tammany, Feliciana Ouest Feliciana, Pointe-Coupée, Est Baton Rouge, Ouest Baton Rouge et Iberville.

Et un représentant pour le quatrième district congressionnel, qui se compose des paroisses de Ste-Marie, St-Martin, St-Landry, Lafayette, Vermilion, Calcasieu, Rapides, Natchitoches, Sabine, De Soto, Caddo, Bossier, Bienville, Claiborne, Jackson, Union, Ouachita, Morehouse et Caldwell.

Attendu qu'il est ordonné d'élire, le même jour dans chacun des districts sénatoriaux, les sénateurs d'Etat qui doivent remplacer ceux dont le terme de service est expiré, savoir:

Deux sénateurs pour le district composé de cette partie de la paroisse d'Orléans qui est située sur la rive orientale du fleuve Mississippi.

Un sénateur pour le district composé des paroisses Jefferson et St Charles.

Deux sénateurs pour le district composé des paroisses de St Jean Baptiste, St Jacques et Ascension.

Un sénateur pour remplir la vacance occasionnée par la résignation de l'hon. A. Bondousquie.

Un sénateur pour les paroisses de l'Assomption, Lafourche Intérieure et Terrebonne.

[illegible]

JOSEPH WALKER,
Gouverneur de l'Etat de la Louisiane.
Charles Gayarré, Secrétaire d'Etat. 4 août

Marchandises Sèches.

LES soussignés viennent de recevoir les marchandises suivantes: [illegible] Toiles du Nord; Guinga et fil d'Ecosse; [illegible]

Aussi—Un grand assortiment d'autres marchandises, convenables pour la saison, et que nous offrons au public à des prix modérés.
BARRIERE, LACAVERE & CO, 40, rue de Chartres.

PROCLAMATION [illegible] PAR JOSEPH WALKER,

GOUVERNEUR DE L'ETAT DE LA LOUISIANE.

ATTENDU que des [illegible] vacances [illegible] générale qui aura lieu [illegible] vembre prochain;

En conséquence et conformément à la loi, [illegible] de l'avocat général, j'ai jugé convenable de lancer ceci, ma proclamation supplémentaire, notifiant les électeurs qualifiés de chacune des susdites paroisses de Caldwell, Livingston et St Bernard, et commandant aux shérifs, commissaires d'élection, et tous les autres officiers que cela concerne, d'avoir à tenir les dites élections pour remplir ces dites vacances, aux mêmes lieux et heure et de la même manière que pour les autres officiers à élire et qui sont énumérés dans ma proclamation générale en date du 4 août 1851.

Donné sous ma main et le sceau de l'Etat, en la ville de Baton Rouge, ce 2d jour de septembre A D 1851, et de l'indépendance des Etats Unis la soixante sixième.
[L. S.] JOSEPH WALKER,
Par le gouverneur, CHARLES GAYARRE, Secrétaire d'Etat
4 sept

Proclamation.

Bureau du Secrétaire d'Etat.

Attendu que l'article 140 de la Constitution de cet Etat impose au Secrétaire d'Etat le devoir de faire publier, trois mois avant la prochaine élection générale, dans au moins un journal de chacune des paroisses de l'Etat, où s'imprime un journal, tous les amendements proposés à ladite Constitution, qui ont été adoptés par les trois-cinquièmes des membres élus à chacune desdites Chambres, et approuvés par le Gouverneur;

Moi, Charles Gayarré, Secrétaire d'Etat, fais connaître par les présentes, et fais publier, ainsi qu'il est prescrit ci-dessus, les articles suivans qui ont été adoptés par les Chambres comme amendements proposés à la Constitution de l'Etat, et approuvés par le Gouverneur le 20 mars 1850.

Amendements a la Constitution.

ARTICLE 1. Le Juge-président et les Juges-associés de la Cour Suprême seront élus par les électeurs ayant qualité pour voter pour les Représentants à l'Assemblée Générale, soit par élection générale, soit par District, ainsi qu'il sera déterminé par la loi.

ART. 2. Le Juge-président et les Juges-associés de la Cour Suprême seront élus pour quatre ans, et, à la première séance de la Cour Suprême qui aura lieu après l'adoption de cet amendement à la Constitution, les Juges-associés seront divisés au sort en deux classes, le siège de deux juges-associés sera vacant à l'expiration de deux années, et le siège du Juge président et du troisième Juge associé sera vacant à l'expiration de quatre années, de manière qu'il y ait ainsi rotation perpétuelle.

ART. 3. Les Juges des Cours de District seront élus dans leurs Districts respectifs par les électeurs desdits Districts ayant qualité pour voter pour les Représentants à l'Assemblée Générale.

ART. 4. Les Juges des Cours de District seront élus pour un terme de quatre années.

ART. 5. Les Avocats de District seront élus dans leurs Districts respectifs pour un terme de deux années, par les électeurs desdits Districts, ayant qualité pour voter pour Représentants à l'Assemblée Générale.

ART. 6. Un Avocat-général sera élu pour un terme de deux années, par les électeurs ayant qualité pour voter pour les Représentants à l'Assemblée Générale, dans tout l'Etat.

ART. 7. Un Secrétaire d'Etat sera élu pour un terme de deux années par les électeurs ayant qualité pour voter pour les Représentants à l'Assemblée Générale, dans tout l'Etat.

ART. 8. Un Trésorier de l'Etat sera élu pour un terme de deux années par les électeurs ayant qualité pour voter pour les Représentants à l'Assemblée Générale, dans tout l'Etat.

ART. 9. Un Surintendant-général de l'éducation publique sera élu pour un terme de deux années, par les électeurs ayant qualité pour voter pour les Représentants à l'Assemblée Générale, dans tout l'Etat.

ART. 10. Si, à l'élection du Juge-associé des Juges-associés de la Cour Suprême, des Juges des Cours de District, de l'Avocat-général, des Avocats de District, du Secrétaire d'Etat, du Trésorier de l'Etat, et du Surintendant général de l'éducation publique, deux, ou plus de deux candidats obtiennent un nombre égal, une majorité relative des votes donnés pour une des places sus mentionnées, le Gouverneur devra le mentionner dans sa proclamation, et choisir immédiatement l'un des candidats qui aurait obtenu le plus grand nombre de voix données, il leur accordera une commission pour remplir la place pour laquelle il aurait été élu.

ART. 11. Le Juge-président et les Juges-associés de la Cour Suprême, et les Juges des Cours de District recevront chacun un salaire qui sera fixé par la loi, et qui ne pourra être diminué ni augmenté pendant le terme pour lequel ils auront été élus.

ART. 12. Dans toutes les élections par le peuple, Tout individu mâle, libre et blanc, qui sera né ou naturalisé citoyen des Etats-Unis, aura atteint l'âge de 21 ans, et aura résidé dans l'Etat pendant toute l'année qui aura précédé l'élection, et pendant les derniers six mois dans la paroisse où il se présentera pour voter, exercera les droits d'électeur.

ART. 13. L'Assemblée Générale aura le droit de créer un système d'échange entre les Juges de District seulement pour le jugement des procès dans lesquels un Juge se sera récusé ou aura été récusé.

Donné à Baton Rouge, sous ma signature et le sceau de l'Etat, le premier jour du mois de [illegible] de l'année de N. S. mil huit cent cinquante et un, et la soixante et quinzième de l'indépendance des Etats-Unis.
CHARLES GAYARRE, Secrétaire d'Etat.

AVIS D'ELECTION.

CONFORMEMENT à une proclamation en date du 4 août 1851, [illegible] Joseph Walker gouverneur de l'Etat de la Louisiane, [illegible]

[illegible]

Bureau du Shérif, paroisse d'Orléans, 9 septembre 1851.
JOHN L. LEWIS, Shérif
10sept—0j

AVIS.

Bureau de l'Auditeur, Baton Rouge, 20 septembre 1851.

TOUTES personnes ne résidant point dans les paroisses ou districts représentatifs ci-après nommés, et étant propriétaires de terres ou terrains y situés, sont par le présent notifiés que des listes des propriétés ont été déposées au bureau de l'Auditeur par les Shérifs et Collecteurs de Taxes, [illegible] des Taxes d'Etat, dues sur ces propriétés pour l'année 1850, ne sont pas payées auxdits Shérifs ou Collecteurs de taxes dans les trente jours qui suivront l'expiration du présent avis, lesdites propriétés seront vendues, conformément aux sections 53 et 54 de l'Acte No 194, approuvé le 21 mars 1850, intitulé "Acte pour pourvoir au mode d'assurer et de collecter la taxe dans cet Etat."

Paroisse d'Orléans.
2me district Représentatif—Thomas Askew, Collecteur.
3me district Représentatif—A W Seates, Collecteur.
4me district Représentatif—Thomas McKeon, Collecteur.
5me district Représentatif—J B Dionis, Collecteur.
7me district Représentatif—A. Losso, collecteur
Paroisse Sabine—R A Sibley, Collecteur.
" Ouachita—D M Prichard, shérif.
" Avoyelles—G P Voorhies, shérif.
" St Tammany—Jh Evans, shérif.
" Est Feliciana—S R Kent, Collecteur.
" Tensas—Jno H Armat, shérif.
" Ouest Feliciana—S H Lurty, Shérif.
" Ste Hélène—J K Gorman, Shérif.
" Livingston—Seth Patterson, Shérif.
" Ouest Baton Rouge—J V Duralde, Shérif
" Jefferson—H Rareshide, Collecteur.
" Concordia—J J Course, Shérif.
" Rapides—Chas. S Leckie, Shérif.
LOUIS BORDELON, Auditeur
23 sept—30

ON demande pour accompagner une famille allant en France, une domestique capable de soigner un jeune enfant. La préférence sera accordée à une personne qui voudrait profiter de cette occasion pour retourner en France promptement et sans frais, car le voyage doit s'accomplir d'ici à New York et de New York au Havre par la voie des steamships. S'adresser rue St Louis, No 32. 16sept

CACAO DE GUAYAQUIL—[illegible] sacs, à vendre par B VALLS, 37, Commune. 19sept

Ventes Judiciaires.

[illegible] Robinson.—No 10[illegible] [illegible] Un lot de [illegible] saisi dans l'affaire ci dessus. Conditions—comptant.
FRANCIS MOUNEY, Constable.
26sept—3t p10

VENTE par le Constable de la 3me Cour de Juge de paix—No 8,654—P Van R[illegible] vs Joseph Doran—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Paul Pecquet, 3me justice de paix, j'exposerai en vente publique, le vendredi 3 octobre 1851, à midi précis, en face de mon magasin de dépôt, No 91, rue Bienville, entre les rues Bourbon et Royale,—un cheval sorrel, saisi pour satisfaire le jugement dans l'affaire ci-dessus. Conditions—Comptant.
E N STRINGER, Constable.
23 sept—3en10j

Avis Judiciaires.

T. A. James & Co vs. leurs créanciers. DEUXIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans.—Les créanciers des insolvables sont par le présent notifiés qu'une cession de leurs propriétés a été acceptée par la Cour, pour le bénéfice des créanciers; qu'ils ont à se réunir devant John Cragg, notaire public, mardi, le quatrième jour de novembre 1851, à 10 heures A.M., pour prendre en considération les affaires des dits insolvables, et qu'en attendant toutes poursuites judiciaires contre leur personne et propriétés seront suspendues; A. N Ogden, avocat, a été nommé pour représenter les créanciers absents dans cette affaire.
Nouvelle-Orléans, 30 septembre 1851.
(Signé) J. N. LEA, juge.
Pour copie conforme, A. J. VILLERE, Député Greffier. 2oct

DEUXIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans. — Attendu que Geneviève Nagel a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir les lettres d'administration à la succession de feu George Michael Nagel, décédé intestat: Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour, A. J. VILLERE, Député Greffier
2oct—3t en10j

Succession de E. G. Bartow. DEUXIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans—Avis est par le présent donné aux créanciers de la susdite succession et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous dix jours, à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte présenté par James O. Nixon, curateur de la dite succession, ne serait point approuvé et homologué, et les fonds entre ses mains répartis conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour, A. J. VILLERE, Député Greffier
23 sep—3en10

DEUXIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle Orléans—Attendu que Marie Ann Anderson a présenté à la Cour une pétition à l'effet d'obtenir les lettres d'administration à la succession de feu John Peabody, son mari, décédé intestat:—Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire sous dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour, P. M. BERTIN, Député Greffier
26sept—3en10j

BUREAU DE L'EXECUTIF—Baton-Rouge, 15 août 1851—Attendu qu'une application a été faite ce jour pour le cancellement des bonds de L. Valeton, décédé, ci-devant encanteur dans et pour la paroisse d'Orléans, savoir: Un bond de dix mille piastres (10,000) souscrit par le dit Valeton le 18me jour d'octobre 1848, comme principal, avec les sécurités suivantes, chacune pour les différents montants affixés à leurs noms, savoir: Hypolite Lebon, $2,000—Marc Dufort, $1,000—Charles Lamarque Jr, $1,000—Joseph Lisbony, $2,000—Vve M. S. Cucullu, 4,000—Total: 10,000.

2o—Un cautionnement souscrit par le dit Valeton comme principal, le 25eme jour de janvier 1849, avec les sécurités ci après nommées, chacune pour les différents montants affixés à leurs noms, le bond étant pour dix mille piastres, savoir: Marc Dufort pour $,000—Joseph Lisbony pour $2,000—Charles Lamarque Jr. pour $2,000—Vve M S Cucullu pour $1,000, et Adam Bush pour $2,000—Total $10,000

3o—Un cautionnement de la somme de dix mille piastres souscrit par le susdit L. L. Valeton, le 10me jour de janvier 1850, comme principal—ensemble avec les personnes ci-après nommées comme sécurités pour les différentes sommes affixées à leurs noms, savoir: Marc Dufort pour la somme de $2,000—Adam Bush pour la somme de $2,000—Alphonse Barnett pour la somme de $2,000—et Vve M. S Cucullu pour la somme de $4,000—En conséquence, ceci est pour faire savoir à toutes personnes intéressées, d'avoir à déduire au bureau du Secrétaire d'Etat, en la ville de Baton Rouge, dans les quatre vingt-dix jours qui suivront la dernière publication du présent avis, pourquoi les dits bonds ne seraient pas cancellés et annulés.

Donné sous ma main et le Sceau de l'Etat, en la ville de Baton Rouge, ce 15me jour d'août A.D. 1851, et de l'année de l'Indépendance des Etats Unis, la soixante seizième.
(L. S.) JOSEPH WALKER.
Par le Gouverneur, CHARLES GAYARRE', Secrétaire d'Etat. 16sept—3m

CHARLES BYRNE,

MANUFACTURIER D'OBJETS **en cuivre, tôle, et ferblanc,** ET MARCHAND DE **POELLES, GRATES, BARRES DE GRATES, &c.**

No. 46, rue Tchoupitoulas.

A constamment en main un assortiment complet de FERBLANTERIE ET ARTICLES EN CUIVRE, POELLES, TUYAUX DE POELLES, ETC. Et en exécute sous le plus bref délai, à des prix raisonnables.
Le plus grand soin sera donné aux ordres qui lui parviendront de la ville ou de la campagne. 4 juin—1y

CIGARES de la Havane—Un grand assortiment des marques Cazanas, Figaro, Cabargas, Partagas, Ugues, Cossi, Larranaga et autres marques en magasin et à vendre par LEO PUIG Y PUIG, 28, Commune. 23 sep

TABAC en feuille—300 balles véritable Vuelta Abajo pour capes et tripes; 15 balles dito Tabaco de [illegible] à vendre par LEO PUIG Y PUIG, Commune. 23 sep

SUCRE de la Havane supérieur—Blanc, brun et jaune, en magasin et à vendre par LABORDE & XIQUES, 3, Front Levee. 20 sept

2 BARRIQUES vin rouge Jurine, Paradac, 1846;
2 do do Verrière Margaux, 1847;
4 do do Haut Brion, 1846;
4 do do St Emilion, 1846;
12 do do Lestrac;
3 do do St-Estèphe;
3 do do St-Emilion;
4 do do Ludon;
4 do do Pauillac;
4 do do St-Julien;
35 do do bon ordinaire;
25 caisses vin blanc Haut Sauterne, en magasin et à vendre par H. NOEL & GUIRAUD, 103, rue Royale. 27 sept

UNE caisse de 27 demi douzaines veaux cirés, qualité supérieure, reçue par le navire Minesota, du Havre, et à vendre par H NOEL & GUIRAUD, 103, rue Royale. 27sept

MUSCAT—120 caisses vin Muscat, 100 do salami sous assorties, en magasin et à vendre par H NOEL & GUIRAUD, 103, rue Royale. 27 sept

EN débarquement du navire Comte de Maylath, de Bordeaux, 20 barriques vin rouge, à vendre par H NOEL & GUIRAUD, 103, rue Royale. 27 sep

Graines fraiches de Jardinage.
Nouveau Magasin de Graines de Hamilton & Co.

No. 20, rue Canal, nouvelles bâtisses de la Levée.

NOUS venons de recevoir par les derniers steamers de New-York, un approvisionnement de graines de jardinage convenables pour la plantation d'automne:

CHOUX—Gros cœur de, gros hâtif, plat de Hollande, gros d'York, de Hollande tardif, Choufleurs, pois, haricots.

NAVETS—De boulles de neige, plat de Hollande, plat blanc.

TERRE ROUGE, ruta baga, choux navet, betteraves, carottes.

EPINARDS—Laitues, radis, ognons, concombres, chicorée, persil, squash, cresson, &c., &c.

Nous recevons régulièrement dans toutes les saisons, des graines du Nord, de l'Angleterre et de France, choisies avec un grand soin dans les meilleurs établissements de ces pays. Nous n'avons épargné ni notre peine ni l'argent pour réunir dans le même entrepôt un assortiment surpassant tout ce qui a été porté jusqu'à ce jour à la Nouvelle-Orléans, soit comme quantité, qualité et variété.

Nous attendons par le steamer du 22 un nouvel assortiment d'automne.

Les graines vendues par nous sont garanties fraîches, pures et de première qualité. Conditions à bas prix pour du comptant. Les planteurs, marchands et jardiniers sont invités à visiter notre stock.
3août—a HAMILTON & CO.

Graines garanties de Maupay.
Récolte de 1851.

LE soussigné a reçu par le steamer Cherokee, un nouvel envoi de graines de la récolte de cette année. L'assortiment se compose comme suit:

Choux grosse tête,	Navet plat blanc,
do d'York,	do blanc rond,
do hatif,	do tête rouge,
do plat Hollandais,	do do vert,
do St Denis,	do ruta bage,
Ognon rouge,	Carotte orange,
do blanc,	do à corne, hatif,
do jaune,	do court,
Grande betterave,	Céleri blanc,
Navet hatif,	do rouge,
Navet-radis rouge,	Panais assortis,
do demi long,	Epinard do,
do écarlate long,	Pois do,
do espagnol noir,	Salsifi do,

Les habitans, jardiniers, détaillans, etc, de la ville et de la campagne, etc, pourront se procurer des graines de toutes qualités à des prix modérés.
D MAUPAY, grainetier, 67 Gravier, près la rue du Camp. 14 août

J. Menard,

181 VIEILLE LEVEE, ENTRE HOPITAL ET QUARTIER.

VIENT de recevoir 15 sacs pois à rames,—un grand assortiment de graines pour la saison, telles que: choux gros cœur, cabus, brunswick, gros york, drumhead, cœur de bœuf très gros, vaugirard, milan des vertus, gros milan, milan hatif, hollande pied court, St Denis, choux navet ou raves, choux navet Rutabaga blanc et jaune, choux caveiller, mille têtes moëlleux, radis, chicorée, scarolle, carottes, betteraves, navets, persil, céleri plein blanc, concombres long vert, squash nain, giromonde, melons d'eau, cresson, roquette.

Toutes ces graines sont bonnes et de premier choix, à vendre à des prix très modérés. 12 juin

GRAINES DE SAISON.
BACHELIER,
Marchand grainier, horticulteur, Botaniste, Rue des Ursulines, entre Vieille Levée et Condé,

VIENT de recevoir d'Europe et du Nord un grand assortiment de graines potagères, fleurs, comme:

Chou d'York	Mâche ronde, (doucette),
do cœur de bœuf gros,	Laitues diverses,
do Hollande pied court,	Persil commun,
do Milan des vertus gros,	Ognon jaune,
do do pied court hatif,	" blanc hatif,
do Bruxelles,	" " gros,
do fleur brocoli premier choix,	
Betterave rouge ronde,	
Carotte rouge demi longue,	Radis rouge rond,
do do courte hative,	" " demi long,
Cerfeuil,	" " écarlate,
Chicorée (Indive),	Epinards de Flandre,
Scarolle,	Moutarde noire,
Navet blanc, plat hatif,	
do do do à collet rouge,	
Oseille de jardins à larges feuilles,	
Artichaut gros, vert de Laon,	

Raisins noirs, fleurs annuelles, bisannuelles, vivaces, etc. etc., les plus remarquables.

Les envois vont se succéder au fur et à mesure des récoltes. Il fera tout son possible pour faciliter les personnes qui n'ont pas l'expérience de la culture des fleurs; les graines de fleurs et autres, surtout les nouvelles, sont toujours peu abondantes et souvent épuisées par les demandes du printemps; les amateurs feront bien de s'en pourvoir à l'avance.

Invite messieurs les habitans jardiniers et autres de faire l'essai de ces graines; ils seront bientôt convaincus qu'il est impossible de trouver mieux que chez lui, tant pour les espèces franches que pour la parfaite levée. 18 sep

[illegible] A LOUER [illegible] rue Poydras [illegible] S'adresser à Alex. [illegible] C Place de l'Exchange, entre Douane et Bienville. 23 sept

A LOUER—La maison en briques à deux étages, située rue de la Douane, entre Franklin et Tremé. Possession en sera donnée le 1er octobre prochain. S'adresser à Alex. Bonneval, lettre C Place de l'Exchange, entre Douane et Bienville. 23 sept

Maisons et Magasins à louer.

Le magasin à 4 étages, situé No 43, rue des Magasins, adjacent à l'encoignure Gravier.

Deux maisons à 3 étages, situées rue de l'Esplanade, entre Condé et Royale, ayant chacune 6 chambres, cuisine, trois chambres à domestiques, hydrante, &c., convenable pour une grande famille. Possession en sera donnée le 1er novembre prochain. Le loyer est de $50 par mois.

Aussi—Un magasin avec l'entresol, rue de l'Esplanade près Condé. S'adresser à EDWARD BARNETT, 21, rue Conti. 16sept—1m

A LOUER—Deux magasins avec demeure en briques, Nos. 39 et 41, rue du Quartier, ayant un passage commun derrière, à louer le 1er novembre prochain ou plus tôt au besoin—Ce serait un bon emplacement pour un café ou pour un magasin de vins et liqueurs en détail. On pourrait acheter à bon compte les installations qui s'y trouvent. S'adresser à B & A SOULIE', 61, rue Bienville. 2sept 6,3pa

A LOUER—La maison haute en briques No 137, rue Condé. Possession en sera donnée immédiatement. S'adresser sur les lieux ou à LABORDE & XIQUES, 3, Front Levee. 19 sep

MAGASIN A LOUER,
LE beau Magasin à quatre étages situé à l'encoignure Foucher et Lafayette. S'adresser à J W STANTON & Co, Encoig. Magasins et Lafayette. 24sept

BUREAU A LOUER.—Le second étage de la maison, située au No 91, rue du Camp, dernièrement occupé par MM. Fellows & Comp. Possession en sera donnée immédiatement. S'adresser à PRIESTLEY & BEIN, 89 et 91, rue du Camp. 12 sept

A LOUER—Un magasin en briques à trois étages, situé rue de la Douane, No 30, entre les rues de Chartres et de la Vieille Levée. S'adresser à LEOPOLD JEANNET, 22, rue St-Louis. 12 sept

A LOUER—Le Magasin à l'encoignure des rues Poydras et Magazine, actuellement occupé par le Dr. Cox & Co. S'adresser à JUAN Y DE EGANA, 47, rue Bienville. 30aout

A LOUER—Les deux maisons et magasins situés à l'encoignure des rues Prytania et Thalia. S'adresser à X. LAMBERT, 62, rue des Magasins. 2 sept—1m

A LOUER pour le 1er octobre prochain—Une maison, située rue de la Vieille Levée No 86, consistant en un magasin, logements au-dessus, cour, cuisine, &c. S'adresser à G. M. LUCAS, 30, Bienville. 11sept

A LOUER—Une maison située rue de l'Esplanade, No 77, entre Royale et Condé. Cette maison, actuellement en réparations, est disposée de manière à offrir tous les agréments d'une belle résidence. S'adresser à G. M LUCAS, 30, rue Bienville. 11 sept

BUREAU A LOUER—Faisant face à la rue, No 18, au premier, situé rue Gravier. On peut en donner possession immédiatement. S'adresser à McDOWELL, MILLS & Co. 1 août

A LOUER—Le magasin, rue Tchoupitoulas, No 53, s'adresser à JUAN Y DE EGANA, 47 rue Bienville. 30 aep

Collège de St-Vincent,
Au Cap Girardeau, Etat du Missouri.

CE COLLEGE, auquel la Législature de l'Etat du Missouri a accordé, en 1843, une charte et des privilèges universitaires occupe un des sites les plus charmans qui se trouvent sur le Mississippi; il est situé au Cap Girardeau sur le Mississippi, à quarante cinq milles au dessus de l'embouchure de l'Ohio et domine les deux rives du fleuve. [illegible]

Pour plus amples informations, s'adresser à J AD ROZIER, Avocat. Agent du collège, rue St Charles, No 11. 4 sept—1an

MAGASIN DE SELLERIE DE [illegible] Newark, N. J.

ANDREW G. BULL & Co. No 15, rue du Canal, Nouvelle-Orléans, entre les rues Camp et Magasin, manufacturiers et importeurs de sellerie et tout article dans ce genre, ont constamment en main un grand assortiment de selles, brides, martingales, malles de voyage, fouets, sangles, harnois et brides, peaux de sangliers, outils de sellerie et autres articles—Rue du Canal No 15.
13août—ab ANDREW G BULL & Co

McREAN, WILLARD & Co.
TIENNENT constamment en main, à leurs ENTREPOTS, No 332, rue Tchoupitoulas, No 77 rue de la Douane, et No 3-2, rue du Quartier,

DU CHARBON

DE PITTSBURGH, ANTHRACITE, ANGLAIS ET DE CANNEL,
A vendre aux prix les plus bas au comptant. 5septembre

EN débarquement des navires Arnold et Mary Parker, de Bordeaux:
64 barriques vin rouge St Estèphe,
12 do do blanc Sauterne,
70 caisses cerises à l'eau de vie,
100 paniers anisette superfine,
15,4 cognac de première,
15,8 vieux cognac 1815.
A vendre par FERBOS FRERES, 247—249, Royale, enc Dumaine. 1-sept

F. & E. KELLY & Co.
Encoignure Royale et Canal.
VIENNENT de recevoir par steamer de New-York un assortiment de Marchandises Fraîches: Indiennes bon teint [illegible], Do do Enfants, Mousselines de laine unies et fantaisie, Cachemire d'Ecosse, Draps de Dames pour manteaux et paletots, Tartans et cachemire Ecossais, [illegible] Gros de Naples unis et façonnés, Ombrelles, parapluies, ventilias, [illegible] Mantelets, pardessus, paletots non ouatés, Gants de peau qualité supérieure &c.
AUSSI— Un choix d'indiennes [illegible] très riches, Mousselines de laine, Alpacas, flanelles, [illegible] &c, &c.

F. JAUFROID,
62 Rue de Chartres, 62
Mercerie, Parfumerie, Jouets et Articles de fantaisie.
REÇU par les navires Queen et Columbiana, un grand assortiment d'articles de fantaisie et d'utilité, concernant les travaux d'aiguille, la toilette des dames et quantité d'autres articles. 11sept

CHAUX DE THOMASTON—500 barils chaux de Thomaston, à vendre par THOMAS BLOIS, 91, rue des Magasins. 8 sept

CIMENT—1000 barils ciment romain de Rosendale, en débarquement et à vendre par THOMAS BLOIS, 91, rue des Magasins. 8 sept

CHAUX DE STE-GENEVIEVE—300 barils chaux de Ste Geneviève, à vendre par THOMAS BLOIS, 91, rue des Magasins. 8 sept

BRIQUES A L'EPREUVE DU FEU—[illegible] briques à l'épreuve du feu, d'Angleterre, de Pittsburg et de Pensacole, à vendre par lots, au choix des acquéreurs par THOMAS BLOIS, 91, rue des Magasins. 8 sept

Chaudières à Sucre du Tennessee—Grilles—Embouchures de Fourneaux.
LES soussignés, agents pour la vente des fourneaux de Marion, reçoivent maintenant un grand assortiment de chaudières à sucre de toutes dimensions, faites sur les plus appréciées, ainsi que des bouches de fourneaux et des grilles de toute sorte, qu'ils offrent en vente au plus bas prix du marché.
PRIESTLEY & BEIN, 89 et 91 rue du Camp. 12 sep

A VENDRE par le soussigné, un débarquement du navire Hansa, arrivé de Bordeaux le 10 septembre,
150 grandes boîtes petits pois au naturel, de la nouvelle récolte, 1er choix,
400 do do demi boîtes,
150 demi boîtes truffes du Périgord, 1re qualité,
12 barriques vin vieux pour famille,
JEAN FISSE, Enc. St-Pierre et Royale. 12 sept

TABAC EN FEUILLE de la Havane — 67 balles beau tabac en feuilles, en débarquement du brick P. Soulé, de la Havane, à vendre par D. BORNIO, Jr., 34 Gravier. 15 sept

AUX AGENTS DE STEMBOATS—Le soussigné a en magasin des soufflets de seconde main, en très bon ordre, et à vendre à des prix modérés. S'adresser à JOSEPH MITCHEL, 36, Poydras. 15juil

Vin rouge et blanc.
EN débarquement de la barque Lyman, venant de Bordeaux:
88 barriques vin rouge St-Julien, Médoc;
20 do vin blanc Haut Sauterne;
120 barils do do, à vendre par X LAMBERT, 62 rue des Magasins. 13 sep—15

Les Egalitaires.
COLONIE FRANCAISE ET ALLEMANDE, A BRANDONVILLE, Preston Co. Va.
TOUTE famille d'ouvriers est admise à faire partie de cette colonie, fondée sur la fraternité pratique.
S'adresser (franco), au Dr. VIONIS, à la dite adresse. 16 août

GENIEVRE de Hollande—20 pipes genièvre de la marque de l'Aigle Impérial, sous les clés de la Douane, à vendre par TH BAILLY BLANCHARD & Co, 28, rue de la Douane. 7 août—1m

1500 Demi boîtes sardines à l'huile;
300 quarts do do do;
500 boîtes do do do;
100 demi boîtes cèpes à l'huile;
100 caisses absinthe;
3 pipes jus de cerises;
30 barriques ochre jaune, à vendre par TH BAILLY BLANCHARD & Co, 28, rue de la Douane. 7 août—1m

CHAMPAGNE—25 paniers marques Nectar;
25 do do Fleur de Sillery;
25 do do Crême de Bouzy;
En bouteilles et demi bouteilles, à vendre par TH BAILLY BLANCHARD & Co, 28, rue de la Douane. 7août—1m

12 QUARTS de pipes vieux Cognac; 22 barriques de vin Montferrand, en débarquement du navire Arunda, de Bordeaux, à vendre par V & E MAIGNAN, 85 et 87 rue St-Louis. 26 août

45 BARILS vinaigre;
300 caisses cerises à l'eau de vie;
40 caisses abricots do;
47 do prunes et abricots do;
100 paniers anisette superfine, en débarquement du navire Mary Parker, à vendre par V & E MAIGNAN, 85 et 87 rue St-Louis. 26 août

CIGARES de la Havane—2,000,000 qualités assorties, à vendre par B VALLS, 37, Commune. 18sept

CAFE de la Havane—80 sacs, à vendre par B VALLS, 37, Commune. 18sept

SUCRE de la Havane—40 caisses blanc et jaune à vendre par B VALLS, 37, Commune. 18sep

RIZ de la Caroline—30 boucauts, à vendre par B VALLS, 37, Commune. 18sept

SALSEPAREILLE—8 barils, à vendre par B. VALLS, 37, Commune. 18sept

HUILE D'ESPAGNE—150 jarres, à vendre par B VALLS, 37, Commune. 18sept

AMANDES écossées douces et amères, à vendre par B VALLS, 37, Commune. 18sept

PICADURA—[illegible] sacs, à vendre par B VALLS, 37, Commune. 18sept

PIERRES à [illegible]—75 à vendre par B VALLS, 37, Commune. 18sept

TABAC A CHIQUER [illegible]—15 barils, à vendre par B VALLS, 37, Commune. 18sep

POUR SHERIF.
JAMES P. FREREIT est candidat pour la place de shérif de la paroisse d'Orléans à l'élection de novembre.

MANDEVILLE MARIGNY
Est candidat à la place de Shérif de la paroisse d'Orléans, à l'élection de novembre prochain

Pour Juge de Paix.
Veuillez annoncer le juge ALEXANDRE DERBES, présent titulaire, comme candidat pour Juge de la 4me Justice de Paix. Vous obligerez SES NOMBREUX AMIS.

JOHN S. BARON.
Candidat pour 4me JUGE DE PAIX. VOTANS.

Pour Coroner.
Veuillez annoncer ROBERT SPEDDEN, le présent titulaire, comme candidat pour une réélection. Vous obligerez LE PEUPLE.

PAUL PECQUET,
Le titulaire actuel, est candidat pour une réélection à la place de Troisième Justice de Paix de la Paroisse d'Orléans.—L'élection aura lieu le 3 novembre 1851. 2 oct

Nous sommes autorisés à annoncer JOHN P. WALDEN comme candidat à la place de CONSTABLE de la Troisième justice de Paix.

Aux votans des 1er et 2nd districts de la 1ère Municipalité.
Je suis candidat pour une réélection à la place de CONSTABLE de la 3me justice de paix. Election, le 3 novembre 1851. E. N. STRINGER.

JOS. U. CHEVALIER,
Candidat pour Constable de la Troisième Justice de Paix. Première Municipalité.

ALFRED BAYHI,
CANDIDAT COMME CONSTABLE *De la Troisième Justice de Paix.* L'élection le 3 novembre 1851.

FRANCIS MOUNEY,
Le titulaire actuel, est candidat pour la place de CONSTABLE de la 4ème justice de paix de la paroisse d'Orléans. L'élection le 3 novembre 1851.

MIGUEL HERNANDEZ
EST CANDIDAT POUR UNE REELECTION A LA PLACE DE CONSTABLE DE LA CINQUIEME JUSTICE DE PAIX. L'élection aura lieu le 3 novembre 1851.

P. A. CHARBONNET,
CANDIDAT COMME CONSTABLE *De la Quatrième Justice de Paix,* Première Municipalité. Election—le 3 novembre 1851.

G. MEYNIER,
CANDIDAT POUR CONSTABLE, De la Quatrième Justice de Paix. Le 1er lundi de novembre 1851. 26 juin

POUR ASSESSEUR: FRANCIS TURNER, assesseur actuel du 3me district représentatif, se présente respectueusement devant les citoyens de la Nouvelle-Orléans, comme candidat pour la place d'assesseur. Election le 3 novembre.

J. A. BELLANGER,
CANDIDAT POUR ASSESSEUR, Pour toute la Nlle Orléans—Election le 3 novembre 1851.

J. M. GRASS,
Ex-collecteur, est candidat pour ASSESSEUR.

Nous sommes autorisés à annoncer M. A. E. TREME comme candidat à la place d'assesseur pour la Nouvelle Orléans, à l'élection du 3 novembre. 8 juil

ARMAND PELLERIN.
Veuillez annoncer M. ARMAND PELLERIN, comme candidat à la place d'assesseur de la ville de la Nouvelle-Orléans, à l'élection du 3 novembre 1851. 28 jn

LUCIEN DURIC
Est candidat pour la place d'assesseur de la Ville de la Nouvelle Orléans. Election, 3 novembre 1851.

Nous sommes autorisés à annoncer J. B. DIONIS comme candidat à la place de collecteur de taxes d'Etat pour la Première Municipalité. L'élection aura lieu le 3 novembre 1851.

Nous sommes autorisés à annoncer M. HENRY PEYCHAUD, comme candidat à la place de collecteur de taxes d'Etat pour la 1ere Municipalité. L'élection aura lieu le lundi 3 novembre 1851.

S. VIOSCA
Candidat à la place de Collecteur des taxes de l'Etat pour la Première Municipalité. ELECTION, LUNDI 3 NOVEMBRE 1851.

A W SCATES.
Le présent collecteur du Troisième District Représentatif est candidat pour collecteur d'Etat de la Seconde Municipalité.

MARCELIN ESNARD,
Est candidat à la place de Collecteur des Taxes d'Etat pour la Municipalité No Un. Election 3 novembre 1851. 16 juin

AVIS—Le soussigné, assesseur pour le deuxième district représentatif, informe ses amis et les votants de la ville qu'il est candidat pour la place d'assesseur de la paroisse d'Orléans, à l'élection qui aura lieu lundi 3 novembre 1851. VICTOR PEROU

BOTTES, Souliers et Brodequins en gros— En débarquement et en magasin, un grand assortiment de bottes, souliers, brodequins, chapeaux, casquettes, &c. Les habitans trouveront aux plus bas prix des brodequins de Russet, ainsi que des chapeaux de paille et de laine. FROST & Co, 10, rue des Magasins. 14 juil

CHAPEAUX, Casquettes, &c.—100 caisses de chapeaux, consistant en une grande variété, en soie, feutre, castor mexicain, laine, chapeaux de paille, Livourne &c., à vendre par FROST & Co, 10, rue des Magasins.

CACAO MARACAIBO—100 sacs cacao maracaibo, en magasin et à vendre par BERNARD TURPIN, No 30 rue de la Vieille Levée. 27sep

CAPSULES—4 caisses [illegible] à vendre par BERNARD TURPIN, No 30 rue de la Vieille Levée. 27sep

FAIENCE—56 paniers faïence, convenable pour le marché mexicain, ayant droit au drawback, à vendre par BERNARD TURPIN, No 30 rue de la Vieille Levée. 27sep

SUCRE RAFINE—5 barils sucre double raffiné, dit Crushed, et d'une qualité très supérieure, à vendre par BERNARD TURPIN, No 30 rue de la Vieille Levée. 27sep

PEAUX DE VEAU FRANÇAISES—100 douzaines supérieures à vendre par R. B. SYKES, 51, rue des Magasins. 1 sept—12

EN débarquement du navire Claiborne, de Marseille:
100 caisses olives verdales,
20 do do amellaus,
20 do capres;
20 do cornichons;
20 do anchois;
25 do do à l'huile;
50 do olives farcies;
150 paniers huile James Plagniol,
60 do do 1/2 bouteilles, à vendre par FERBOS FRERES, 247 & 249, Royale, enc Dumaine. 30sept

SUCRE—1,500 caisses sucre Havane, brun, jaune et blanc, en magasin et à vendre par S DE VISSER & Co, 28, Vieille Levée. 30sep

SUCRE raffiné de [illegible]—En pain, écrasé et en poudre, en magasin et à vendre par S DE VISSER & CO, 28, Vieille Levée. 30sept

TABAC DE VUELTA ET DE CUBA—Pour capes et tripes, en magasin et à vendre par S DE VISSER & Co, 28, Vieille Levée. 30sept

BOUCHONS—25 balles bouchons réguliers droits, pour les eaux gazeuses. 50 ball à bouchons réguliers droits pour vins. Toutes d'une belle qualité, reçu par le navire Claiborne et à vendre par P CUSACHS, Encoignure Royale et St Philippe. 30sept

SAFRAN—20 liv. safran espagnol supérieur, en débarquement du navire Claiborne et à vendre par P CUSACHS, Encoignure Royale et St Philippe. 30sept

AMANDES—4 barils amandes douces sans coques, reçues de Marseille par le navire Claiborne et à vendre par P CUSACHS, Encoignure Royale et St Philippe. 30 sept

C. GODIN,
LIBRAIRE, RELIEUR ET PAPETIER, RUE DE CHARTRES, 133.
A L'HONNEUR de prévenir MM les médecins qu'il a encore à placer quelques abonnements au journal Médico-Chirurgical.
2 vols et planches, une année $1 50.
Abonnement de lecture, par mois $1.
Atelier de reliures en tous genres. 15 sept

COGNAC PELLEVOISIN—25 2/4, 15 4/4, 100 8/8 pièces une preuve pâle et foncé, 10 1/2, 15 4/4 pipes une preuve pâle de 1845, 10 2/2, 30 4/4, 60 8/8 pipes 2me preuve pâle de 1825, d'importation directe de La Rochelle et sous les clés de la Douane, à vendre par TH BAILLY BLANCHARD & Co, 28, rue de la Douane. 7 août—1m

VEAUX CIRES—2 caisses de 15 douzaines chaque, en magasin et à vendre par A CARRIERE, 25, Vieille Levée. 29sept

COGNAC—Récemment reçu par le navire Lyman, de Bordeaux: 25 quarts de pipe cognac de La Rochelle, 4me preuve, à vendre par Fco DE FUENTES & CO, 22, Vieille Levée. 29sept

CIGARETTES—7 caisses de différentes marques, en débarquement du brick P Soulé, à vendre par D BORNIO Jr, 34, rue Gravier. 29 sept

VEAUX VERNIS—30 douzaines veaux vernis, en débarquement du navire Minesota, à vendre par RAYMOND CAHUZAC, 30, Vieille Levée. 29sept

BOUTEILLES—25 paniers bouteilles à Madère, en magasin et à vendre par C T BUDDECKE & Co, 100 rue Tchoupitoulas. 19 sept

PIPES—200 caisses de pipes en terre, en magasin et à vendre par C T BUDDECKE & Co, 100 rue Tchoupitoulas. 28 sept

BŒUF—12 barils de bœuf mess et prime, à l'inspection, à vendre par C T BUDDECKE & Co, 100 rue Tchoupitoulas. 29 sept

PORC—25 barils porc mess et prime, à l'inspection et à vendre par C T BUDDECKE & Co, 100 rue Tchoupitoulas. 29sept

FARINE SURF—230 barils farine, en magasin et à vendre par C T BUDDECKE & Co, 100 rue Tchoupitoulas. 29sept

SUCRE DE LA HAVANE—200 caisses brun, jaune et blanc, en débarquement du brick Adams Gray, de la Havane, à vendre par RAYMOND CAHUZAC, 30, Vieille Levée. 29sept

Marchandises d'Automne.
LES soussignés ont reçu par les derniers arrivages de Boston, New-York et Philadelphie, les marchandises suivantes, savoir:
Coton écru 3/4, 7/8, 4/4 et 5/4.
Do blanc 7/8, 4/4 et 12/4,
Do Lowell 7/8 et 4/4,
Do do croisé 7/8,
Do blanc croisé 3/4,
Molleton blanc et écru,
Coutil coton pour matelas,
Do fil do do,
Indienne Merimack bleu et couleur,
Do Cochico et Phillip Allen,
Bonleint à petits carreaux,
Cottonnade Log Cabin et Camlet jeane,
Do nouveau genre,
Tartan bleu et rouge,
Casimir fantaisie et à carreaux,
Do noir,
Flanelles blanches 3/4, 7/8 et 4/4,
Do rouges;
Do bleue, jaune, verte, unie et croisée,
Kerseys, linseys, etc.,
Qu'ils vendront à très bas prix.
H. DE GOER & RIFFLARD, 21, rue Magasins. 17 sept

EN débarquement du navire Minesota, venant du Havre—30 paniers champagne, à vendre par F LONGIS, 17, Vieille Levée. 23 sept

[illegible] *L'instruction et de l'éducation morale* [illegible]

L'instruction est donnée, également *en anglais et en français*: elle est variée, complète, et s'étend des premiers éléments jusqu'aux notions développées de la littérature et des sciences.

Le personnel de l'enseignement est en grande partie renouvelé: cinq dames, *arrivant de Paris*, sont chargées de l'enseignement des *classes françaises* et du *Piano*. Ces dames ont été engagées pour l'école d'après le choix scrupuleux et éclairé de *Mme Létrie*, fondatrice de l'institution et résident à Paris.

L'Anglais occupe de droit la première place dans l'ensemble des études, comme langue dominante du pays: cet enseignement est sous la direction de *Mme K. Desrayons*, aujourd'hui de naissance et d'éducation. Les cours supérieurs (*sciences et littérature*) sont professés par *M. W. Adam*, précédemment professeur à *Harvard College, Cambridge, Mass.*

Outre les leçons de sciences physiques, en anglais et en français, il sera fait, deux fois par semaine, un *cours expérimental et pratique*, avec tous les appareils et instruments à cet usage; ce cours sera dirigé par *M. C.M. Soevo, de l'Université de la Louisiane*.

La musique (piano, harpe, solfège et chant) est sous la direction de Mme Desrayaux et de trois dames artistes, récemment arrivées de Paris, et attachées exclusivement à l'institution.

Le chant (classes ou leçons particulières) est professé par *M. De Vries*.

Les classes de solfège (méthode B. Wilhem) par *M. Elie*, premier violon au Théâtre d'Orléans.

Les leçons de danse sont données par Mme Angelina.

L'Education morale et religieuse reçoit tous les soins que réclame son importance: la première communion surtout est, pour les élèves catholiques, l'objet d'une sollicitude particulière. Un prêtre de la cathédrale, autorisé par Mgr. l'archevêque, est chargé de l'*instruction religieuse*; et à cette instruction se joignent, comme moyens auxiliaires, les habitudes de travail, de régularité et d'ordre, destinées à influer sur la vie entière, en unissant au sentiment religieux la *conscience et la pratique du devoir*.

Le prospectus plus détaillé se trouve chez MM. les libraires et à l'établissement. 26 nov

INSTITUT ST-LOUIS,
Dirigé par Mme E. DERON,
Nouvelle Orléans, rue St Louis, No. 145, entre Bourgogne et Dauphine.
(ANNEE SCHOLAIRE 1851—52)

CETTE Institution, qui depuis douze ans a suivi une progression constante d'agrandissement et de prospérité, a rouvert ses cours depuis le 1er septembre.

Mme Deron, ancienne élève et professeur de la maison royale de St-Denis, graduée de l'Université de France, s'est efforcée de profiter de l'expérience qu'elle a acquise aux Etats Unis, pour mettre son établissement au premier rang des maisons d'éducation de l'Amérique.

Mme Deron, exclusivement dévouée à ses élèves, s'applique non-seulement à cultiver leur esprit, mais elle s'attache aussi à former leurs cœurs.—Elle tient très fortement à ce que les jeunes personnes qui lui sont confiées se fassent remarquer par les qualités précieuses qui constituent une bonne éducation, telle que l'esprit d'ordre et de solidité du jugement, la douceur des habitudes et la disposition sympathique de l'âme; en un mot, la grâce réservée et l'élégance décente des manières.—Afin d'obtenir ces résultats, Mme Deron a toujours pris pour auxiliaire la fermeté jointe à la douceur; l'emploi constant des moyens d'émulation, et surtout les récompenses pour la régularité des devoirs et l'application. Elle est secondée par Mlle J Deron, sa belle-sœur, qui a toujours suivi avec elle la carrière de l'instruction: ces deux dames veillent avec le plus grand soin aux progrès journaliers des élèves.

Le local connu et cité à la Nouvelle-Orléans comme l'un des plus convenables et des plus salubres de la ville, est parfaitement distribué: les classes, les salles d'étude, les dortoirs sont vastes et bien aérés, donnant sur des jardins; il y a une belle cour, un préau à l'abri du soleil, destinés aux récréations.

L'enseignement général de l'Institut St-Louis a lieu à la fois en Anglais et en Français. Il embrasse tous les degrés et toutes les branches qui constituent l'instruction la plus achevée pour les demoiselles. La langue anglaise est l'objet d'un soin tout spécial: les élèves créoles sont tenues dans leurs rapports, soit entre elles, soit avec les professeurs, de parler exclusivement l'anglais.

M. Orton, attaché à l'académie depuis sa fondation, consacre une grande partie de son temps à donner aux élèves des classes supérieures une connaissance approfondie de la langue et de la littérature anglaise; les autres classes sont confiées à de bonnes maîtresses d'étude américaines.

Mme Deron s'est réservée la direction des classes françaises. Elle s'est de plus assurée le concours d'un excellent professeur de hautes sciences, M. H. Jegou, qui partage avec Mlle Deron et Mesdames Deron le soin des diverses classes françaises.

—La langue espagnole fait également partie des études.—

Pour l'instruction religieuse M. l'abbé Théobald, dont le zèle et [illegible] apprécié, continue de préparer les élèves à la première communion dans la chapelle de l'Institut.

Musique:—Les études musicales sont l'objet d'un soin spécial. Madame Lavillebeuvre, artiste d'un ordre très élevé, est attachée à l'Institut en qualité de professeur de piano et de harpe. Les cours de musique vocale sont aussi confiés à un des meilleurs professeurs de la ville.

[illegible] des examens mensuels de musique, auxquels les parents seront invités à assister.

Il y a un professeur de Danse attaché à l'Etablissement. 17oct

PENSIONNAT ET EXTERNAT
POUR LES DEUX SEXES, *Rue St. Claude,* entre les rues des Ursulines et du Bayou, (vis-à-vis de St-Augustin),
Dirigé par Mr et Mme LESOULLON.

M. et Mme Lesoullon ont l'honneur d'inviter les pères et les mères de famille à venir visiter leur établissement, à venir s'assurer que rien de ce qui facilite l'enseignement, de ce qui contribue à la conservation de la santé des enfants n'a été omis dans la disposition de la construction comme dans la distribution des pièces qui ont été appropriées aux besoins de leur institution.

[illegible]

Mr et Mme Lesoullon [illegible] les branches de l'éducation par la morale et par la religion [illegible]

GRAISSES—150 grosses assorties de prix et de grandeurs, à vendre à des prix réduits. Les soussignés se chargent aussi de les faire poser partout ou l'on pourrait le désirer. S. MASPEREAU & Co, 25, rue Condé. 20 sept

POELES & CUISINES—100 poêles et cuisines de toutes grandeurs et de toutes formes, à vendre à des prix réduits. On se charge de la pose des cuisines et des poêles ainsi que de la confection des tuyaux en tole pour les mêmes. S. MASPEREAU & Co. 25, rue Condé. 20 sept

TOLE—250 paquets de tôle des marques de R O & CO, à vendre par S. MASPEREAU & Co, 25, rue Condé. 20 sept

LAMPES, CANDELABRES & PORTE BOUQUETS—Les soussignés viennent de recevoir un assortiment complet des articles ci dessus qu'ils offrent à vendre à des prix réduits. S. MASPEREAU & Co, 25, rue Condé. 20 sept

Paratonnerres de J. Spratt.
CET article, d'un genre tout à fait nouveau, réunit toutes les garanties de tout autre système, et possède l'immense avantage de ne couter que le QUART de tout autre genre, à vendre par S MASPEREAU & Co, 25, rue Condé, Agents [illegible] patentés. 19 sep

EN débarquement du navire Minesota, venant du Havre:
1 caisse de 2 1/2 bouteilles truffes marque Delfes & Co, de Nantes,
2 caisses de 100 1/2 boîtes do do do do;
1 do 50 do do do do;
2 do contenant chaque comme suit:
53 1/2 boîtes pâtés de foie d'oies truffés do do;
2 1/4 do do do do do do;
2 caisses de 75 2/3 boîtes sardines à l'huile do do;
Et à vendre par A. CARRIERE, 25 Vieille Levée. 23 sept

EN débarquement du brick autrichien Le Comte de Maylath, venant d'arriver de Bordeaux, le soussigné offre à vendre
110 caisses abricots de la nouvelle récolte;
400 barriques vin bon ordinaire 1841, différents crus;
150 barils vin blanc Haut Sauterne.
H LANATA, 9—10, rue Jefferson. 23sept

WHISKEY—150 barils Oliver Extra, en magasin et à vendre par SECCOMB & VOORHIES, 15, rue Tchoupitoulas. 29 sept

HARENGS—400 caisses No 1, en magasin et à vendre par SECCOMB & VOORHIES, 15, rue Tchoupitoulas. 29 sept

MORUE—200 caisses, à vendre par SECCOMB & VOORHIES, 15, rue Tchoupitoulas. 29 sept

MAQUEREAUX—150 barils et 100 1/2 barils No 3, à vendre par SECCOMB & VOORHIES, 15, rue Tchoupitoulas. 29 sept

CHANDELLES—600 caisses de l'Etoile, de Verdier, Shillito & Co, à vendre par SECCOMB & VOORHIES, 15, rue Tchoupitoulas. 29 sept

HUILE D'OLIVE—10 barriques, en magasin et à vendre par SECCOMB & VOORHIES, 15, rue Tchoupitoulas. 29 sept

PETARDS—200 caisses No 1, à vendre par SECCOMB & VOORHIES, 15, rue Tchoupitoulas. 29 sept

ATTENDU par le navire Milliades, venant de Bordeaux:
10 caisses fraises, marques Dufries;
16 do framboises, do;
3 do truffes, do;
10 do petits pois do;
2 do champignons, do;
10 1/2 do sardines, do;
10 1/2 do do do;
2 1/2 do do do, à vendre par WILLIAMSON, ZARATIN & GRATIAA, 30 1/2 rue Poydras. 18 sep

EMMAGASINAGES pris à des conditions modérées, par le soussigné à son magasin de dépôt, No 50, rue Notre Dame. X. LAMBERT, 62, rue des Magasins. 2 sept—1m

VINS EN CAISSES—2,500 caisses vin rouge et blanc en bouteilles et demi do, des marques St Julien, St Estèphe, Cantenac Médoc, Haut Brion, Chateau Margaux, Chateau Lafitte, Chateau Leoville, Gruau Larose, Haut Sauterne, Haut Barsac. A vendre par NUMA LACOSTE, 147, rue Royale. 18sept

REÇU par le navire Minesota, du Havre—40 caisses fruits au jus assortis; 40 do abricots au jus; 8 do et 50 demi bouteilles truffes, à vendre par NUMA LACOSTE, 147, rue Royale. 16sept

A VENDRE par le soussigné—En débarquement du navire Lyman, venant de Bordeaux:
160 barriques vin rouge bon ordinaire;
40 barils vin blanc Haut Sauterne;
100 caisses vin blanc do;
100 do caisses cerises à l'eau de vie; à vendre par G M LUCAS, 30, rue Bienville. 18 sept

A VENDRE par le soussigné—En débarquement du navire Claiborne, venant de Marseille:
150 barriques vin rouge Sorgues;
100 paniers huile de James Plagniol de 12 bouteilles;
100 paniers huile do do 1/2 demi bouteilles, à vendre par G M LUCAS, 30, rue Bienville. 18 sept

COUVERTURES GRANIER, de Montpellier
Couvertures de 3 points blanches,
Do do grises,
Do do bleues,
Do do rouges.
Aussi quelques balles de couvertures de lit, à vendre par H. DE GOER & RIFFLARD, 21 rue Magasins. 27 sept

FRUITS SECS—[illegible] COUVREUR & Co.

VENTES A L'ENCAN.

Vente de linge fait, bottes, souliers, brodequins, &c., &c.

PAR J. B. BLACHE & CO.
VENDREDI, 3 octobre, à 10 heures du matin, il sera vendu à leur magasin d'encan, rue de Chartres No 77:
95 caisses brodequins, [illegible] (extra grands.)
30 do do [illegible]
30 do bottes fortes et fines do do.

—A 11 heures (au premier).—
Un bel assortiment de linge fait, comme suit: Habits, redingotes, surtouts, paletots, sacs en couvertes bleues, casimir gris et noir, en drap noir, brun, olive et vert; sacs en sattinet gris; capots en tweed et drap pilot; gilets pour nègres, gilets de satin noir et couleur, soie, casimir, drap noir et cachemire. Pantalons casimir noir et couleur, drap, cotonnade, sattinets et drap; chemises de flanelle rouge, chemises de dessous en mérinos et coton; chemises indiennes blanches et rayées, caleçons, bretelles, cravattes de soie, foulards, &c., &c. 1oct

Tabac.—Tabac.
PAR R. B. SYKES.
VENDREDI, 3 courant, à midi, il sera vendu au magasin de David Goodman au No 67 rue de la Commune, sous l'inspection des gardiens du port, pour le compte de ceux que cela concerne, les marques de tabac suivantes, savoir:
75 caisses de tabac Virginie, R. Taylor extra;
60 do do do, do Comptoir Extra.
10 do Jenny Lind's Twist extra fin;
50 do Tabac Virginie John Nelson;
7 do de 8 petites boîtes chacune, Jones & Hudson; endommagés à bord du navire Gleaberu, en se rendant de Baltimore à ce port. 1oct

Terrain et Maison.
PAR BONNEVAL & BENIT.
Bureau No 54, rue Toulouse.
IL sera vendu, à l'encan, samedi 4 du courant, à midi, au White Hall, rue St-Louis:
UN certain lot de terre situé dans l'ilot borné par les rues Esplanade, Promenade Washington et Bons Enfans et la rue Morpugne, ayant 35 pieds 6 pouces de face à la rue d'Esplanade, sur une profondeur de 90 pieds entre lignes parallèles; ensemble la maison qui s'y trouve, bâtie à une certaine distance de la rue, avec un jardin sur la façade, puits, citerne, &c.
Conditions—Moitié comptant, la balance à 12 mois de crédit, en billet endossé et hypothèque jusqu'à parfait paiement.
L'acte de vente par devant Octave de Armas, notaire public, aux frais de l'acquéreur.
La vente aura lieu sans réserve. Le plan se trouve maintenant au White Hall. 2 oct

Aux Jardiniers et Marchands de Lait—Un ilet de terre situé à Gentilly, sur le Rail Road Pontchartrain.
PAR BONNEVAL & BENIT.
Bureau rue Toulouse, No 54.
IL sera vendu, à l'encan, samedi 4 du courant, à midi, au White Hall, rue St-Louis:
Un bel ilet de terre situé à Gentilly, faisant face au Rail Road Pontchartrain, borné par les rues des Français, Bolivar et Foy et la Promenade des Champs Elysées, contenant 16 lots de terre dont 9 font face au Rail Road—Le Chemin de Gentilly n'est qu'à 50 pieds du dit ilet.
Le tout d'après un plan qui sera exposé au White Hall.
Conditions—Moitié comptant, et le reste moitié payable le 2 décembre 1853 et l'autre moitié payable le 2 décembre 1854.
Les actes de vente par devant Amédée Ducatel, notaire public, aux frais des acquéreurs. 2 oct

Vente à crédit d'une jeune domestique.
Succession de Mathilde Eulalie Saucier.
PAR N. VIGNIE, Encanteur.
EN vertu d'un ordre de l'honorable Première Cour de District de la Nouvelle Orléans, il sera vendu en vente publique, le jeudi 2 octobre 1851, à midi, au White Hall, rue St-Louis:
AMANDA, négresse, âgée d'environ 14 ans.
Conditions—Un tiers comptant, et le reste à un crédit de 6 et 12 mois, en billets endossés à satisfaction et garantie par hypothèque spéciale sur la dite esclave. En cas de non paiement à l'échéance des dits billets, ils porteront intérêt au taux de huit pour cent par an, jusqu'à parfait paiement.
Acte de vente par devant P. Lacoste, notaire public.
Aussi—Une excellente cuisinière et domestique de maison. 1oct

Goelette Josephine à l'encan, si elle n'était vendue à l'amiable.
PAR N. VIGNIE, Encanteur.
SAMEDI, 4 octobre 1851, à 5 heures de l'après-midi, il sera vendu au Nouveau Canal, si elle n'était pas vendue à l'amiable avant ce jour:
La goélette Josephine du port de 47 tonneaux, reconstruite en 1850 en bon [illegible] tous ses agrès, apparaux, voiles, chaines, câbles, &c., &c.
Cette goélette conviendrait particulièrement pour les voyages de la Mobile.
Conditions.—La moitié comptant et le reste à un crédit de quatre mois en un bon billet endossé à satisfaction. 1oct

Vente de Gardiens du Port.
Fruits avariés.
PAR J B BLACHE & Co.
VENDREDI, 3 courant, à 10 heures du matin, il sera vendu d'ordre et sous l'inspection des gardiens du port, pour compte de qui il appartiendra, à leur magasin d'encan, rue de Chartres, No 77:
1 caisse de fruits importés et avariés à bord du navire Jeanore venant de New York.
Conditions—Comptant. 1oct

Vente par catalogue.
Eau de vie, vins, huile d'olives, etc.
PAR BERNARD TURPIN, Encanteur.
JEUDI, 9 octobre, à dix heures et demie, il sera vendu à l'encan, au magasin de M. R. Cahuzac, importeur, No 30, rue de la Vieille Levée, 400 futailles eau de vie françaises, de différentes marques, en 1/8, 1/4, 1/2 pipes. Ces eaux de vie sont sous les clés de la Douane,
Aussi—Champagne, vins en caisses, cerises à l'eau de vie, huile d'olives, pruneaux, eau de fleurs d'oranger, etc.
N B—Les catalogues seront prêts la veille de la vente.
Conditions libérales à la vente. 27 sept

Succession de E. H. Whitney.
PAR J. A. BEARD & MAY, encanteurs,
SAMEDI 11 octobre 1851, à midi, il sera vendu à l'Arcade Banks, en vertu d'un ordre de l'honorable A M Buchanan, juge de la 5me Cour de District judiciaire de la Nouvelle-Orléans, daté du 2 septembre 1851, les propriétés foncières et les esclaves suivans, appartenant à la succession de feu E. H. Whitney, savoir:
Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses [illegible]
Les esclaves ci-après décrits, savoir: Fani, beau mulâtre, âgé de 30 ans. Andrew, mulâtre, 22 ans, [illegible] Mary, négresse 24 ans, domestique de maison.
Conditions—Un tiers comptant, la balance à six et douze mois de crédit, en billets portant hypothèque sur la propriété et endossés à la satisfaction de l'administrateur, et en cas de non-paiement à l'échéance, les dits billets porteront intérêt à raison de 8 pour cent par an, jusqu'à parfait paiement.
Les actes de vente devant T. J. Beck, notaire public, aux frais des acquéreurs. 11 sept—21 sept, 2, 11oct

EXPRESS POUR LA CALIFORNIE D'ADAMS & Co.
Fret, Colis, Paquets, par la voie de Chagres à l'isthme de Panama.
NOS express pour la Californie, par la voie de Chagres et de Panama, partent régulièrement de New York, par les steamers des 13 et 26 de chaque mois, à 3 heures P. M., en charge d'un messager spécial, [illegible]
Le fret que l'on désire faire parvenir promptement, doit nous être envoyé, [illegible] deux jours avant le départ du steamer. Les petits colis et les lettres seront reçus jusqu'au jour précédent le départ.
Tous les colis doivent être à l'épreuve de l'eau, ou ils seront aux risques du propriétaire.
Aucun colis n'excédera 125 livres, ou il paiera un prix extra.
Tout fret, colis, &c., doit être affranchi. Il ne sera fait aucune charge aux expéditeurs par nos express pour expéditions de douane ou certificat de consul.

BUREAUX.

16, 18 et 19, Wall street	New York.
179, Main street	Hartford Ct.
56, State street	New Haven C.
78, Chesnut street	Philadelphie.
182, Baltimore street	Baltimore.
Pennsylvania Avenue	Washington.
7, Fourteenth street	Richmond Va.
81, Washington st.,	Boston.
72, Camp street	New-Orléans.

7 août ADAMS & Co.

DAGUERREOTYPE SALOONS

No 93, rue du Camp, Bâtisse Shiff,
SONT actuellement ouverts pour la réception des visiteurs, qui sont respectueusement invités à venir examiner la grande collection de portraits.
Ces salons ont été magnifiquement meublés, et rien n'a été épargné pour satisfaire les habitués.
Par l'excellente combinaison de la lumière, venant de l'immense lucarne, et par le nouveau procédé chimique qu'il emploie pour préparer les plaques, les portraits sont tirés dans un court espace de temps (seulement quelques secondes) et avec une ressemblance parfaite.
Il fournit aux prix des manufactures, des médaillons émaillés et gravés, de l'or le plus fin et d'un joli goût, propres à y enchâsser des miniatures.
Les artistes peuvent se procurer chez lui, tous les articles en usage pour le daguerréotype, aux prix de New York.
E. JACOBS, 93, rue Camp, Nlle Orléans. 10 jan—6m

LE PHARE DE NEW-YORK ET L'ILLUSTRATION DE PARIS.
LES conditions d'abonnement à ces deux publications restent fixées comme suit:
POUR LE PHARE,
Journal français paraissant à New York tous les samedis par livraisons de 16 pages in 4o:
Un an....... frais de port compris.... $3 50
Six mois.... do .... 2 00.
POUR L'ILLUSTRATION.
Par numéros hebdomadaires, reçus régulièrement par chaque steamer de la ligne Cunard,
Un an $8 00.
Six mois 5 00.
Frais de port depuis New York, au choix par la poste ou par express, à la charge des abonnés,
Un numéro seul 25 cents.
Les souscripteurs au Phare, par faveur spéciale, ne paieront pour les deux journaux réunis que:
Un an $10, 00,
Six mois 6, 00.
Le soussigné remplira, aux meilleures conditions, toute demande qui lui sera faite, soit de volumes séparés, soit de collection complète de l'Illustration.
A. PAYA, 56, rue de Chartres. 19 sept—30f

EN débarquement du navire Lyman, venant de Bordeaux: 80 barriques vin marque Montferrand, à vendre par F ROUMIEU, rue St Louis, entre Chartres et Levée. 19 sep

MAGASIN DE TAPIS.
No 23, rue de Chartres.
NOUS recevons directement des manufactures de l'Angleterre et du Nord un assortiment très grand et choisi avec soin de toute espèce de tapis, tapisserie de velours et de Bruxelles;
Tapis de Bruxelles, à triple tissu, Ingrain et autres tapis de Venise, de Bruxelles, et tapisserie pour escaliers; baize fleurie et toile damassée pour dessus de table, transparents pour fenêtres, toile de crin, couvertures de table et de piano, tapis de [illegible], mosaïc, chenille et autres, toile cirée pour meubles, natte blanche et à carreaux, tapis de porte de toute espèce, etc.
Toile cirée pour planchers de largeurs diverses, depuis trois jusqu'à vingt-quatre pieds, [illegible]
Nous offrons le tout à des prix qui [illegible]

EN débarquement du brick Adams Gray, de la Havane [illegible] LABORDE & [illegible]

VENTES DE CE JOUR.

Vin Rouge et Blanc.
PAR BERNARD TURPIN, Encanteur.
AUJOURD'HUI 2 octobre 1851, à 4 1/2 heures, il sera vendu à l'encan, entre les deux marchés, 1re municipalité:
87 barriques vin de famille,
60 barils do do vieux,
300 caisses do,
55 barils vin blanc.
En débarquement du brick Comte de Maylath, venant de Bordeaux.
Conditions à la vente. 2oct

Vente de marchandises étrangères et américaines, par catalogue.
PAR F. H. PETITPAIN.
JEUDI 2 octobre, il sera vendu à dix heures à son magasin d'encan, No 8, rue du Canal, sans réserve et pour clore diverses consignations:
5 balles mousseline anglaise,
6 caisses mouchoirs coton,
1 caisse percalines,
100 douzaines gants de peau.
Et 150 colis et lots de marchandises, consistant en: 4 caisses indienne rouge, bleue et de fantaisie, 25 pièces casimir noir, 156 robes mousseline imprimées, 90 pièces frange soie noire, 133 douzaines mouchoirs batiste garnis en dentelle, 1 caisse indienne rouge 4/4, 166 robes fantaisie, 250 pièces mousseline, 24 douzaines gants de soie, 200 douzaines bas coton, 100 douzaines gants coton blanc, 127 douzaines bas de laine pour enfans, 100 douzaines chaussons laine pour enfans, indienne bleue, baleine, boutons soie pour habits, bas coton gris, 3 caisses drap Oxford, 300 pièces mouchoirs soie noire, 140 robes mousseline brochée, 300 ombrelles soie, cachemirette, soie coton &c.
AUSSI, Marchandises américaines, telles que Coton blanc et écru, coutils, cotonnades, étoffes rayées, indiennes, &c. &c.
Conditions, à la vente.
Les catalogues seront prêts et les marchandises pourront être examinées par les acheteurs de bonne heure le jour de la vente. 1 oct

Epaules de Bacon.
PAR J. L. CARMAN & Co.
JEUDI, 2 courant, à 11 heures du matin, il sera vendu à l'encan au No 60 rue des Magasins, pour le compte de ceux que cela concerne:
11 barriques d'Epaules de Bacon.
Conditions—Comptant. 1oct

Sucre de la Havane, blanc et brun.
PAR R. B. SYKES.
JEUDI 2 octobre, à midi, il sera vendu au No 30, Vieille Levée, pour compte de ceux que cela concerne:
36 caisses sucre de la Havane, blanc,
33 " " jaune.
Légèrement endommagé à bord du brick Adams Gray, en se rendant de la Havane au ce port. 2e sept

PAR S. GUINAULT, Encanteur.
IL sera vendu jeudi 2 octobre, à 4 heures et demie de l'après-midi, rue Bagatelle, No 35, entre Craps et Amour:
Un lot de meubles meublant, consistant en lits, armoires, tables, chaises, glaces, pendules, chenets, pelles, pinces, ustensiles de cuisine, &c, &c.
Conditions—Comptant. 3 sept

ECOLE D'ECRITURE, ET DE TENUE DE LIVRES, DE DOLBEAR,
56 Canal; (établie en 1832.)
Ouverte de 7 heures A. M. à 9 P. M. Classes pour dames, messieurs et enfans, aux heures qui conviendront. Les anciens élèves seront admis gratuitement.
N B—Il y a peu de grandes maisons de commerce ou de banques où l'on ne rencontre quelques-uns de mes anciens élèves.—Excellentes plumes d'or à vendre.
RUFUS DOLBEAR, 56, rue du Canal. 24 sept—1m

VINS—100 quarts Porto à la Couronne de M Keig,
40 quarts Porto sec à la Couronne F Durand;
10 do do F Grousset,
150 do Madère F Grousset,
40 barriques vins ordinaires de Bordeaux;
30 paniers Champagne,
300 caisses vins ordinaires;
20 do Chateau Lafite,
25 do do Margaux,
70 do St-Julien Médoc,
20 paniers huile Plagniol,
10 barils whiskey,
8 vases en bronze, de Medicis, en magasin et à vendre par F LONGIS, 17, Vieille Levée. 30sept

BOUTEILLES VIDES.—50 bouteilles de 22 onces à vendre par A. COUTIN & RANSON, 13, rue Bienville. 30sep

CERISES A L'EAU DE VIE—100 caisses cerises à l'eau-de-vie, dernière récolte, de la marque Chauvet & fils, à vendre par A. COUTIN & RANSON, 13, rue Bienville. 30sept

CHAMPAGNE—25 paniers Champagne de la marque bien connue, Delbeck & Lellegard, à Reims, à vendre par A. COUTIN & RANSON, 13, rue Bienville. 30sept

ABSINTHE SUISSE—100 caisses absinthe, première qualité, de la marque Berthoud fils, à vendre par A. COUTIN & RANSON, 13, rue Bienville. 30sept

ENTOLANE—15 quarts cognac Cocquere & Co
10 do do L. Méry 1841,
5 octaves do Nadia 1810
A vendre par A COUTIN & RANSON, 13 rue Bienville. 30sept

DIVERS—25 barils amandes, 25 sacs noix du Brésil,
25 barils petits raisins, 25 sacs café de Java,
25 sacs piment, 250 caisses moutarde,
50 do gingembre, 50 barils muscades,
50 do poivre, 250 do [illegible]
A vendre par E J HART & Co, 79, rue Tchoupitoulas. 30 sept

JAMBONS—100 barriques jambons sucrés de Duffield, à vendre par E J HART & Co, 79 rue Tchoupitoulas. 30 sept

FROMAGES—30 boîtes E. D., 50 do P. A. en débarquement du navire E & E Perkins, à vendre par E J HART & Co, 79, rue Tchoupitoulas. 30 sept

CERISES A L'EAU DE VIE—100 caisses, en débarquement du navire Maylath, à vendre par E J HART & CO, 79, rue Tchoupitoulas. 30sept

CORNICHONS—50 caisses "Underwood," en demi et quart de gallon, à vendre par E J HART & Co, 79, rue Tchoupitoulas. 30 sept

SIROP DE LIMON—25 caisses Underwood en débarquement de la barque California, à vendre par E J HART & Co, 79, rue Tchoupitoulas. 30 sept

TABAC pour capes et tripes, à vendre par DELVAILLE & MORENO, 34, Vieille Levée

AMIDON de la Havane, en magasin et à vendre par DELVAILLE & MORENO, 34, Vieille Levée. 29 sept

SUCRE de la Havane—Blanc, jaune, quebrado et cucurucho, en magasin et à vendre par DELVAILLE & MORENO, 34, Vieille Levée. 29sept

CAFE de la Havane—Beau café vert, en magasin et à vendre par DELVAILLE & MORENO, 34, Vieille Levée. 29 sept

PICADURA—En magasin et à vendre par DELVAILLE & MORENO, 34, Vieille Levée. 29 sept

CONFITURES des marques bien connues Diana et Dominica, en magasin et à vendre par DELVAILLE & MORENO, 34, Vieille Levée. 29 sept

CIGARES de la Havane—Un grand et bel assortiment des marques favorites de Regalias, mediano regalias, condrotos, pressados, panetelas et millare, constamment en mains et à vendre par DELVAILLE & MORENO, 34, Vieille Levée. 29 sept

CIGARETTES des marques Espanola, Sta Sevillana et Minerva, à vendre par B VALLS, 37, Commune. 18sept

CIGARES DE LA HAVANE—Un grand assortiment, à vendre par BRUGUIERE BROTHERS, 9, rue Bienville. 18 août

FER en barres et acier—Très convenable pour les marchés du Mexique, à vendre par BRUGUIERE BROTHERS, 9, rue Bienville. 18 août

SARDINES à l'huile—1000 boîtes entières et 1000 quarts de boîtes de la marque B. Guilloux, à vendre par les agents, BRUGUIERE BROTHERS, 9, rue Bienville. 18 août

ABSINTHE & KIRSCH de la marque Colin & Co, de Pontarlion, à vendre par BRUGUIERE BROTHERS, 9, rue Bienville. 18 août

TABAC en feuilles du Mexique, à vendre par BRUGUIERE BROTHERS, 9, rue Bienville. 18 août

REÇU par les navires Hansa et Comte Maylath de Bordeaux:
100 barriques vin rouge Médoc;
250 caisses do St-Estèphe;
10 quarts pipes vieux cognac, marque Evquem.
A vendre par V & E MAIGNAN, 85—87, St-Louis. 25sept

MOUTARDE DIAPHANE—[illegible] caisses contenant chacune 50 pots de moutarde diaphane, de la manufacture de MM. Louit frères & Co, de Bordeaux, à vendre par EUG. ROCHEREAU & Co, 17 & 19, St Louis. 25sept

HUILE d'olive—1000 paniers et caisses véritable huile d'olive de Plagniol, de Marseille, en bouteilles et demi bouteilles, en débarquement du navire Claiborne, de Marseille, à vendre par RAYMOND CAHUZAC, 30, Vieille Levée. 25 sept

EN débarquement du navire Comte Maylath, de Bordeaux:
30 barriques St Julien, marque Verlion Frères,
20 do St Estèphe, do
312 caisses St Julien, do
1/2 do Haut Sauterne, à vendre par THOMAS PINET & Co, 29, rue Conti. 25 sept

EAUX DE VIE en douane—40 demi, 102 quarts et 80 huitièmes eau de vie de Bordeaux de diverses marques,
85 demis et 150 quarts, United Proprietors, la Rochelle,
10 demis et 40 quarts, Pinet, Castillon &c, Cognac 1850.
10 quarts et 20 huitièmes do do 1842
60 quarts et 75 huitièmes do do 1846
25 huitièmes do très vieux,
10 quarts et 10 huitièmes Duperron Crescent.
A vendre par THOMAS PINET & Co, 29, Conti. 25 sept

A VENDRE en magasin—2000 caisses vin de choix, rouge et blanc,
300 caisses cerises nouvelle récolte,
1500 dames-jeannes de 5 à 3 galons,
40 quarts vin d'Oporto, jus pur,
20 quarts vin de Madère,
10 barriques vin de table,
100 paniers champagne &c.
THOMAS PINET & Co. 29, rue Conti. 25 sept

$10 de Récompense.
PARTIE marronne le 12 au soir, la mulâtresse MARGUERITE, âgée d'environ 25 à 28 ans, de taille moyenne, parlant exclusivement l'anglais, et n'ayant plus qu'une incisive à la mâchoire supérieure. Elle a emmené avec elle sa fille Julia, âgée de sept ans, parlant anglais et français, ayant les cheveux très blonds et un peu crépus. La récompense ci-dessus sera donnée à celui qui la ramènera chez M. G. BOYER, No 148, rue Conti. 20sept

$30 de Récompense.
PARTIE marronne vendredi soir, la négresse ARABELLA, âgée de 32 à 35 ans, et ses deux filles, Bitsy, âgée de 10 ans et Mary, âgée de 7 ans, parlant français et anglais. La récompense sera donnée à ceux qui les ramènera chez M. J. B. DUPRES, 16, rue des Ursulines. 18 sept

$10 de Récompense.
PARTI marron [illegible] JUAN Y DE EGANA, [illegible] Bienville

DURHAM & BUCHANAN, [illegible] ET EPICIERS EN GROS [illegible] rue Gravier, Nouvelle-Orléans.

Pour la Balise et tous les ports intermédiaires—Le bateau à vapeur J. T. DOSWELL, capitaine Joseph Cathcart, ayant été complètement réparé, reprendra ses voyages réguliers les MERCREDIS et les SAMEDIS, à dix heures du matin. Le Doswell a été acheté expressément pour les voyages de la Balise, la côte et la Nouvelle-Orléans, ce qui est une garantie suffisante pour les planteurs, les chargeurs et les passagers, que ce bateau fera constamment ces voyages durant la saison. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, en face de la rue St-Louis. 25 sep

Partant Samedi, 4 courant.
POUR LE HAVRE—Le navire paquebot, fin marcheur, et de première classe, [illegible] capt. Merriman, ayant tout son chargement engagé, et stationné à bord, partira comme il est dit ci-dessus. Pour passage, ayant de beaux emménagements, s'adresser au capitaine, à bord poteau 30, 2e municipalité, ou à H V BAXTER, 74 Commune. 1oct

POUR LIVERPOOL.—Le beau navire américain, fin voilier, CLARA WHEELER, capt Nelson, ayant les deux tiers de son chargement engagé et allant à bord, partira le 4 octobre. Pour fret de 400 ou 500 balles de coton, s'adresser à W HOPPENSANDT, 8 St-Charles ou à H V BAXTER, 79 Commune. Pour passage, ayant de magnifiques emménagements, s'adresser au capitaine à bord, au poteau 17 2le Municipalité. 30 sept

Pour New-York.—Ligne de paquebots de Stanton—Partant lundi 29 du courant.—Le paquebot régulier et fin marcheur ST-CHARLES, capitaine C. Hilliard, ayant tout son chargement à bord, partira comme il est dit ci-dessus. Pour passage seulement, ayant de beaux emménagements, s'adresser à bord, poteau No 4, 2de municipalité ou à J W STANTON & CO, Encoig. des rues Magasins et Lafayette. 29sept

Pour le Havre—Le navire [illegible] paquebot régulier J C HUMPHREYS, capitaine Badger, est maintenant en charge pour le port ci-dessus, et partira dans le plus bref délai. Pour fret, s'adresser à H V BAXTER, 79, rue de la Commune. 25 sept. Pour passage, ayant de beaux emménagements, s'adresser au capitaine à bord au poteau 26, deuxième Municipalité.

Pour la Havane—Le brick américain bien connu P. SOULE, [illegible] ayant une partie de son chargement engagé, partira dans le plus bref délai pour le port ci-dessus. Pour balance de fret ou passage, ayant de beaux emménagements, s'adresser à S DE VISSER & CO, 28, Vieille Levée. 19 sept

Maison française,
104, RUE DU CANAL,
Enseigne Bourbon.
UNE expédition nouvelle envoyée de Paris, vient d'être reçue par la soussignée; elle informe respectueusement les dames qui l'honorent de leur confiance et le public en général, [illegible]
Les F. P. M. trouveront des documents magnifiques dans tous les genres. 3jn E D PARIS.

N. BRADNER SMITH,
Marchand Commissionnaire, 89, rue Gravier,
A reçu une commission pour prendre des actes et [illegible] sermens, [illegible] témoignages, recueillir des preuves. Il tient des pouvoirs des gouverneurs des Etats suivans, savoir: MAINE, NEW-HAMPSHIRE, VERMONT, RHODE-ISLAND, CONNECTICUT, NEW YORK, NEW-JERSEY, PENNSYLVANIE, OHIO, MICHIGAN, WISCONSIN, INDIANA, ILLINOIS, MISSOURI, KENTUCKY, TENNESSEE, CAROLINE DU SUD, CAROLINE DU NORD, ALABAMA, MISSISSIPPI, FLORIDE & TEXAS.

VINAIGRE DE VIN BLANC—45 barils [illegible], en débarquement du navire Mary Parker, de Bordeaux, à vendre par O. VALETON & CO, 25, Tchoupitoulas. 27août

VIN ROUGE & BLANC—40 barriques vin rouge de 1849; 57 barils vin blanc, en débarquement du brick Arunda, de Bordeaux, à vendre par O. VALETON & CO, 25, Tchoupitoulas

Ι Σ Φ

GOUTTES Grecques de NOCHER.
REMEDE certain contre la Migraine, la fièvre et frisson, la jaunisse, la dyspepsie, la diarrhée chronique, le mal de mer et le choléra. Il n'y entre pas la plus légère parcelle de mercure, quinine ou morphine. Sans être un panacée universel, ces gouttes guérissent positivement les maladies ci-dessus [illegible], rétablissent l'estomac en bon ordre et chassent ces douleurs [illegible] Elles servent aussi contre la gravelle et les rhumatismes comme vermifuge.
Elles sont préparées par le Dr J B Fauché, No 149, rue Fulton, à New-York.—Vente au magasin de [illegible], No 127, rue du Canal, chez E D Bonch, agents pour la Louisiane, et les Etats d'Alabama, Mississipi, Arkansas, Texas, et Floride. 11 fév—1an

Aux magasins d'Albert et Tricou
37, rue de Chartres, et encoignure Royale et St-Louis.
REÇU et en débarquement, un nouvel assortiment de chapeaux, savoir: [illegible] Chapeaux de soie, castor et casimir.
POUR DAMES—Capotes et amazones, castor gris et noir.
Pour enfants—Un joli choix de casquettes et chapeaux. Le tout confectionné à Paris, sous la surveillance d'un des associés, M. T. J. Albert.
Qu'on oublie pas que nous avons maintenant une manufacture de chapeaux parfaitement installée encoignure Royale et St-Louis, [illegible]
Aux marchands de la ville et de la campagne.
Nous venons de recevoir un large assortiment de chapeaux de Campeche, do de Panama, do d'Italie, suisse et Montagne.
AUSSI—Feutre gris et noire. Matelots, Tyroliens, Flambards, Union, etc.
ALBERT & TRICOU, 37 rue de Chartres et encoig. Royale et St-Louis

EN débarquement du navire américain Lyman venant de Bordeaux:
3 demi pipes, 5 quarts do, 5 huitièmes do eau de vie cognac 1849, Bisquit Tricoche & Co;
3 demi pipes, 5 quarts do, 5 huitièmes do, eau de vie cognac 1848, Bisquit Tricoche & Co;
3 demi pipes, 5 quarts do, 5 huitièmes do, eau de vie cognac 1846, Bisquit Tricoche & Co;
6 quarts pipes, 6 huitièmes do, eau de vie cognac 1812, Bisquit Tricoche & Co.
3 quarts pipes, 5 huitièmes do, eau de vie cognac 1838, Bisquit Tricoche & Co.
Ayant droit au drawback et à vendre par A CARRIERE, 25, Vieille Levée. 18sept

EN débarquement du navire Claiborne, venant de Marseille, et à vendre par le soussigné:
30 barriques vin rouge Bergasse;
20 do do Belford;
200 paniers de 12 bouteilles huile d'olive Plagniol,
50 do 25 demi do do do;
100 caisses vin Muscat de Frontignan,
200 do do Lunel,
200 do eau de fleurs d'oranger,
25 do olives verdales; 50 do amellaus,
25 do capres fines; 25 do cornichons,
20 do anchois au sel;
20 do do do,
20 do olives farcies.
NUMA LACOSTE, 147, rue Royale. 15sept

VIN POUR FAMILLES—En magasin un assortiment complet de vins en barriques et demi barriques des marques St Julien Médoc, St Estèphe Médoc, Macau Médoc, Gloire, St Emilion, Cantenac Médoc, Margaux, Chateau Larose, Chateau Lafitte, Chateau Léoville, [illegible]. A vendre par NUMA LACOSTE, 147, rue Royale. 18sept

Damejeannes—[illegible]
A VENDRE par le soussigné [illegible] du navire Tennessee, attendu [illegible]:
100 damejeannes de [illegible],
300 do de trois [illegible],
300 do de demi [illegible],
300 do de un [illegible]
NUMA LACOSTE, 147 rue Royale. 13 sep—15

EN débarquement du navire Lyman, venant de Bordeaux: 16 barriques vin rouge château Morin [illegible] qualité supérieure; 16 barils vinaigre de vin blanc, à vendre par NUMA LACOSTE, 147 rue Royale. 13 sep

EN débarquement du navire Claiborne, de Marseilles—150 barriques vin rouge [illegible] do vin blanc;
60 paniers bouteilles vides, de 22 onces, 10 do do [illegible] onces;
195 caisses salaisons;
1 do artichauts à la Barigoule;
10 balles amandes du Languedoc;
100 caisses Muscat; 75 do Vermouth;
25 do absinthe Suavajot & [illegible];
100 paniers de 12 bouteilles huile James Plagniol;
50 do do do [illegible];
A vendre par B. TALAMON, 182—186, rue Royale. 18sept

EAU DE VIE—En débarquement du navire Lyman, de Bordeaux—14 [illegible] cognac [illegible] 1850, à vendre par B TALAMON, 184 et 186, rue Royale. 18sept

VINS—En débarquement du navire Hansa, de Bordeaux:
12 barriques vin rouge Montferrand;
24 do do St. Estèphe;
47 barils vin blanc Haut Sauterne, à vendre par B TALAMON, 182 et 186, rue Royale. 16sept

DIVERS—En débarquement du navire Minnesota du Havre—20 caisses [illegible] à l'huile, 20 grandes boîtes; 5 caisses truffes [illegible] boîtes; 2 do champignons à l'huile; [illegible] 20 do vin rouge de Cortaillod, à vendre par B TALAMON, 182—186, rue Royale. 16sept

EN débarquement du navire Hansa, venant de Bordeaux—
14 barriques vin rouge Montferrand;
20 do do St-Estèphe;
45 barils vin blanc Haut-Sauterne;
45 barriques do
à vendre par B TALAMON, 182 et 186, rue Royale. 16sept

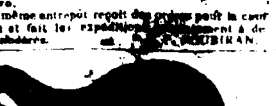

Sangsues! Sangsues!
5000 SANGSUES — Reçues par le steamer [illegible], garanties hongroises et fraîches, à vendre en gros et en détail, à l'entrepôt général, rue de l'Esplanade, encoignure Carondelet.
La même entrepôt reçoit des ordres pour la campagne et fait les expéditions [illegible] A. DUBIRAN.

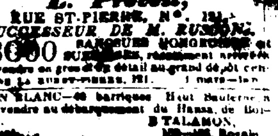

SANGSUES SANGSUES.
L. Prevost,
RUE ST-PIERRE, No. 191,
SUCCESSEUR DE M. RUSSON.
28000 SANGSUES HONGROISES et [illegible], récemment arrivées, à vendre en gros et en détail au grand dépôt central [illegible] 1 mars—1an

VIN BLANC—40 barriques Haut Sauterne à vendre au débarquement du Hansa, de Bordeaux. B TALAMON, 182—186, Royale